

**Présents :**

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| <b>Président</b>           | Gilles SEZIONALE    |
| <b>Secrétaire Générale</b> | Dominique CUPILLARD |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Ligue AURA</b>                    | Jean-Luc MANAUDOU                         |
| <b>Ligue Bretagne</b>                | Bénédicte COMPOIS                         |
| <b>Ligue Bourgogne Franche-Comté</b> | Patrick TRIOEN                            |
| <b>Ligue Centre Val de Loire</b>     | Michel SAUGET                             |
| <b>Ligue Guadeloupe</b>              | Gérard OLIVARY                            |
| <b>Ligue Guyane</b>                  | Myrtho MANDE                              |
| <b>Ligue Martinique</b>              | Alex BADIAN                               |
| <b>Ligue Haut de France</b>          | Benjamin MERCIER (Président Délégué)      |
| <b>Ligue Ile de France</b>           | Claudie ARNAUD (Vice-Présidente Déléguée) |
| <b>Ligue La Réunion</b>              | Henri FONTAINE                            |
| <b>Ligue Normandie</b>               | Philippe BRIOUT                           |
| <b>Ligue Nouvelle Aquitaine</b>      | Marc DEBERGHES                            |
| <b>Ligue Occitanie</b>               | Bernard DALMON                            |
| <b>Ligue Pays de la Loire</b>        | Joël PINEAU                               |
| <b>Ligue PACA</b>                    | Dominique LAGIER (Présidente Déléguée)    |
| <b>Présidente CC « Outre-Mer »</b>   | Guilène FAUBOURG                          |

**Excusés :**

|                                 |                   |
|---------------------------------|-------------------|
| <b>Ligue Grand Est</b>          | Stéphane METZGER  |
| <b>Ligue Corse</b>              | Christine ARNOUX  |
| <b>Ligue Nouvelle Calédonie</b> | Jean-Claude ROBIN |
| <b>Ligue Tahiti</b>             | Michel SOMMERS    |

**Assistent :**

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| <b>Directeur Général</b>                                      | Laurent CIUBINI             |
| <b>Directeur Technique National</b>                           | Julien ISSOULIE (en partie) |
| <b>Directeur Accompagnement Réseaux &amp; Territoires</b>     | Basile GAZEAUD              |
| <b>Responsable de la coordination des instances fédérales</b> | Magali TAPRET               |
| <b>Collaboratrice Président / Responsable Moyens Généraux</b> | Valérie GICQUEL             |

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Elle fait part de la demande de la LEN relative à la coordination d'aides en faveur des athlètes et officiels ukrainiens. L'idée pour la Fédération est de répertorier les structures à même d'apporter une aide ou d'héberger des nageurs, coaches ou officiels ukrainiens, et de concentrer une collecte solidaire qui pourrait être clôturée lors de l'Open de France de Natation Artistique du 1<sup>er</sup> au 3 avril à Paris. Une communication sera adressée aux Ligues régionales dans les prochains jours.

Michel Sauget demande s'il y a lieu de se rapprocher de la Fédération ukrainienne concernant les demandes d'aides d'athlètes ukrainiens.

Laurent Ciubini estime que cette démarche est coordonnée par la LEN.

Julien Issoulié précise que pour les clubs de Water-Polo, s'agissant des championnats seniors, nous sommes en attente de la position de la LEN pour l'ouverture de la période de transferts pour les seniors.

Philippe Briout souhaite la bienvenue à tous. Il se dit satisfait de la position fédérale face à la crise en Ukraine. Il évoque les différents points de l'ordre du jour et rappelle que le Conseil des Territoires est une réunion interactive lors de laquelle les échanges sont les bienvenus.

## **1) Point PPF et ses déclinaisons régionales**

---

Julien Issoulié fait le point sur les candidatures du PPF.

101 candidatures ont été reçues.

12 CNHAN de natation ont été ajoutés automatiquement pour l'accession nationale.

Les premières analyses techniques prévoient la reconnaissance de 77 structures.

La prochaine étape consiste à faire un point avec les Présidents de ligue en début de semaine prochaine afin de partager leurs avis et nos arguments.

L'instruction montre une répartition cohérente en fonction des projections et du nombre de sportifs listés. Ensuite d'autres paramètres peuvent permettre de mieux appréhender les régions comme la taille du territoire, le nombre de clubs/structures existants et des résultats.

- 34 CAF Natation
- 9 CAF Natation Artistique
- 7 CAF Water-Polo
- 2 CAF Plongeon
- 4 CNAHN Natation Artistique
- 1 CNAHN Plongeon
- 7 CNAHN Water-Polo (nouveau dispositif pilotage EDF jeunes)
- 12 CNAHN Natation (dispositif d'accession nationale - Liste 100)
- 1 CNR Natation Artistique

Calendrier des échéances :

Semaine du 7 mars : analyse des dossiers par les membres de la DTN, recherche de compléments d'informations.

Semaine du 14 mars : instruction des dossiers DTN, premiers arbitrages sur les dossiers et les volumes/territoire.

Semaine du 21 mars : partage avec les ligues et décisions DTN / Premières négociations avec ANS

Semaine du 28 mars : validation ANS et publication sur le PSQS

Début avril : les sportifs candidatent pour septembre 2022 (menus déroulant de PSQS mis à jour).

Les sportifs candidatent pour sept 2022 (menus déroulant de PSQS mis à jour)

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

Patrick Trioen demande à quel moment la liste des 100 sera connue.

Julien Issoulié précise que la liste des 100 est en cours de construction pour cette saison. Elle sortira prochainement mais sera présentée aux ligues lors des RDV sur les structures.

## **2) Point licences**

---

Bernard Dalmon présente le point à date sur les licences :

- ✓ 301 691 licenciés au 15 mars 2022 avec une hypothèse d’atterrissage aux alentours de 350 000 à 370 000 licences.
- ✓ + 81 681 licences par rapport à N-1 (+37,11 %)
- ✓ 4 297 721,30 € au 15 mars avec une hypothèse de 4,4M € à 4,5 M€ à l’atterrissage le 15 avril, soit -714 000 € par rapport à 2020.

Il fait part de 2 outils mis en place qui pourraient être repris par l’ensemble des ligues :

- 1 outil mis en place par la ligue Ile-de-France (tableau comparatif chiffré club par club), avec un relais des informations auprès des clubs (en annexe).
- 1 outil mis en place par la ligue Occitanie (tableau d’estimation des licences au 31/08/2022) avec un courrier adressé aux clubs visant à demander des précisions sur leur retard ou à l’inverse les inciter à poursuivre leurs efforts (en annexe).

Laurent Ciubini : en raison du regain constaté depuis la fin du pass sanitaire, c’est sans doute le bon moment d’adresser ce type de courrier aux clubs.

A noter que les ligues détiennent déjà en majorité leurs propres outils mais ne font pas nécessairement redescendre les informations vers les clubs.

Jean-Luc Manaudou demande quelle est la saison cible pour ce comparatif ?

L’année référence est 2020, année où nous avons eu le plus grand nombre de licences (N-2) ; la saison N-4 étant la saison avant la réforme de la licence.

### 3) Evolution de la tarification de la licence 2022/2023

---

Une communication explicative a été rédigée et est en cours de validation par le Bureau. Après validation du CoDir, elle sera adressée aux Présidents de Ligues d’ici deux semaines.

Dans un deuxième temps, une communication sera adressée aux Présidents de Clubs et à l’issue de l’Assemblée Générale de juin, une nouvelle communication sera adressée à destination du grand public.

Michel Sauget revient sur l’augmentation de 5 Euros. Eu égard à la nette baisse des licences compétition, ne peut-on pas faire une différence de tarif entre les licences compétition et loisirs ?

Laurent Ciubini met l’accent sur le fait que la baisse est due d’une part à la crise Covid et d’autre part au format des compétitions et qu’il ne s’agit pas, d’après notre analyse, d’un problème financier.

Philippe Briout rejoint les propos de Laurent ; l’attractivité des programmes sportifs est avant tout en cause.

Dominique Cupillard : effectivement, notre politique doit avant tout inciter la jeune génération à participer à la compétition.

### 4) Dispositifs à destination du Réseau Fédéral et Contractualisation

---

#### *4.1 - Avancement des différents dispositifs à destination du réseau fédéral*

- **CC Labellisation** : prochaine réunion semaine du 21 mars
- **CC PSF** : Lancement de la campagne prévu le 28 mars
- **Regroupement des salariés chargés de développement des Ligues** : seconde session en cours (10 participants)
- **Conseil Consultatif des Clubs** : Feuilles de routes transmises et en cours d’instruction
- **CC Outre-mer** : première réunion semaine du 4 avril
- **CC Contractualisation** : prochaine réunion semaine du 28 mars

#### 4.2 - Bilans PSF 2020 non transmis

- 71 structures concernées dans 11 Ligues : aucun projet restant en Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Guadeloupe, Guyane.
- 137 000 euros de subventions non justifiées : de nombreuses relances transmises aux Ligues
- Pour certaines structures, des difficultés à finaliser le dossier sur la plateforme. Pour toute question, une hotline restait à disposition → [reseau.federal@ffnatation.fr](mailto:reseau.federal@ffnatation.fr)
- Un vrai risque d'action récursoire de l'Agence Nationale du Sport. Désormais, l'ANS peut à tout moment demander aux structures de rendre l'argent
- La transmission du bilan 2021 peut se faire via la demande 2022

#### 4.3 - Focus sur la « Contractualisation »

Rappel du calendrier de travail fixé en 2022 :

- **Premier semestre 2022** : finalisation du document-cadre et signature de la partie commune (le contrat de délégation) avec l'ensemble des Ligues.  
→ Élaboration du calendrier de validation/signature avec les Ligues
- **Avant septembre 2022** : Elaboration d'un diagnostic de développement personnalisé entre les Ligues, les services fédéraux, et le CC Contractualisation.  
→ Déplacements de Catherine Arribe, Basile Gazeaud, membres du CC dans les Ligues
- **Saison 2022-2023** : Priorisation par le CC Contractualisation des projets portés par les Ligues via l'affectation d'une enveloppe budgétaire dédiée.  
→ Proposition par le CC d'une enveloppe et d'une grille d'accompagnement

Un nouvel horizon : l'Assemblée Générale des 10 et 11 juin 2022 :

- Un impact notable sur le règlement financier : le reversement de la part régionale de la licence intègre la contractualisation / L'AG votera le règlement financier.
- Le contenu (socle commun) des conventions FFN-Ligues sera présenté à l'occasion du prochain Conseil des Territoires : les services fédéraux et membres du CC se tiendront ensuite à disposition des Ligues pour venir discuter de la convention avec les instances dirigeantes régionales.
- A partir de la signature, à l'AG, des conventions, la déclinaison régionale des conventions pourra être envisagée : les projets PSF 2022 peuvent constituer une bonne base de travail et d'échanges.

Derniers enjeux du CC : préciser les items fondamentaux de la collaboration Ligues-FFN :



Philippe Briout met l'accent sur l'enjeu de la formation et sa position dans le processus. Il s'agit d'une étape importante dans le réseau Fédération-Ligue.

Patrick Trioen : la part régionale sera-t-elle le volet de la contractualisation ?

Basile Gazeaud : la Fédération souhaite recadrer la part régionale.

Laurent Ciubini précise qu'une partie est la part régionale et qu'il y aura un budget complémentaire pour accompagner les projets des ligues.

Gilles Sézional : le Gouvernement ne fait qu'accentuer cette logique de délégation. Globalement, les structures s'en sont majoritairement plutôt bien sorties malgré la crise Covid. Le but n'est pas de thésauriser. Aujourd'hui, nous ne décidons plus de tout. Notre logique de développement en faveur du sportif doit être commune, d'où le PPF, la contractualisation.

Jean-Luc Manaudou se dit engagé sur ce type de réflexion. La Ligue AURA donne 2 Euros par licence aux Départements et aux clubs. Il faut poursuivre l'aide autant que possible et agir pour le développement de notre sport.

Marc Deberghes : En nouvelle Aquitaine, des objectifs ont été posés, chaque comité départemental doit chercher à y répondre même si malheureusement peu de Présidents de Département et/ou de clubs se projettent ainsi.

Basile Gazeaud : c'est de la responsabilité de la Fédération de mettre en place des outils à destination des ligues. La contractualisation est un des dispositifs pour lancer cette dynamique.

Philippe Briout : la contractualisation représente un atout supplémentaire pour les ligues dans le montage d'un projet. Il s'agit là de l'essence même du projet fédéral.

## 5) **Avancement du projet d'acquisition de bassins d'apprentissage**

---

Basile Gazeaud rappelle le déploiement du projet d'acquisition de bassins d'apprentissage prévu en 2022 :

- La FFN se porte acquéreur de 13 bassins d'apprentissage pour la saison estivale 2022  
➔ **Appel d'offres lancé aujourd'hui (date limite : 11 avril)**
- Un modèle standardisé de bassins en lien avec Europ Event, partenaire technique de la Fédération
  - o Bassins Laghetto 20x10x1,50m
  - o Entre 80 k€ et 100 k€ par bassin (filtration, plages, vestiaires inclus)
  - o Possibilité de stocker les bassins après la première année chez le prestataire
- ➔ **Deux modèles désormais à l'étude (et à iso-budget)**
- Deux volets distincts :
  - o Un projet spécifique Ile-de-France (4 bassins), du fait des priorités établies par l'ANS et le FDD Paris 2024
  - o Un projet dédié aux autres Ligues (9 bassins)
- ➔ **Pour répondre aux commodités ANS, un projet finalement décliné en 3 volets**

2 modèles de bassins à l'étude :

- **Une solution 10x5x1,50m compacte et optimisée :**
  - o Ergonomie de mise en œuvre et de fonctionnement
  - o Pourtour de circulation intégré en base
  - o Parois rigides (hybridation d'acier)
  - o Filtration et chauffage de l'eau intégrés
  - o Circulations envisagées pour favoriser l'apprentissage massé
  - o Idéal à sécuriser et à garder
- **Une solution 20x10x1,50m en liner rigide plus traditionnel :**
  - o Surface idéale pour accueillir une forte fréquentation
  - o Pourtour de circulation à intégrer en option sur au moins un côté
  - o Traitement (bac tampon) et chauffage de l'eau intégrés
  - o Facilités de montage, démontage et stockage

Volets et Sites retenus à ce stade :

- **Ile-de-France**
  - o Vexin (95)
  - o Frouville (95)

- Vanves (92)
- Grand Paris Sud (91-77) – Evry/Grigny
- **Territoires carencés en surface aquatique**
  - Valras-Plage (34)
  - Pignans (83)
  - Alban (81)
  - Nieul-sur-l'Autise (85)
  - Talmont Saint-Hilaire (85)
- **Plages urbaines**
  - Nancy (54)
  - Nice (06)
  - Dunkerque (59)
  - Le Touquet-Paris-Plage (62)

Nous partons sur 13 équipements en année 1 pour terminer avec 50 équipements en année olympique. Les ligues qui ne se sont pas positionnées pourront le faire en année 2 et suivante.

Le bassin sera livré et posé (premier montage), le gardiennage et le démontage seront à la charge de la Ligue.

Pour Gilles Sézional il s'agit d'un premier pas et une manière pour les ligues de reprendre la main en matière d'équipement et d'en démystifier la gestion.

Michel Sauget fait part de la demande de la DRAJES qui à titre expérimental souhaite installer 2 bassins cette année en région Centre.

Laurent Ciubini : la Fédération est à la disposition de la Ligue sur ces projets.

Basile Gazeaud précise qu'au-delà de ces 13 projets, toutes les piscines dans nos territoires ne sont pas dynamisées.

Gérard Olivary informe du lancement d'un premier projet de bassin mobile en Guadeloupe dans la ville de Sainte Rose, avec comme particularité une alimentation en eau de mer. D'autres communes se sont montrées intéressées pour dupliquer ce type de projet qui pallie le manque de bassin pérenne dans l'île.

Jean-Luc Manaudou demande s'il existe un business model pour ce type de bassin ? Quid du positionnement de la Ligue et de la responsabilité de son Président en cas d'accident ?

Laurent Ciubini confirme que la responsabilité du Président est effectivement engagée mais que l'assurance fédérale s'applique à ce dispositif. En ce qui concerne le positionnement de la Ligue, le modèle économique est plus difficile à trouver, entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR).

Gilles Sézional : le business plan doit être établi afin que le modèle économique soit le plus avantageux possible. Quant au positionnement, il diffère d'un site à l'autre.

Patrick Trioen : il manque le coût d'usage en fonction de la situation géographique.

Laurent Ciubini répond que cette information se trouve dans le business model ; néanmoins, le coût du chauffage de l'eau n'est pas significatif. Il s'agit avant tout d'un sujet RH.

## 6) Questions diverses

---

### 6.1 – Catégories jeunes et juniors

Michel Sauget intervient sur les catégories jeunes et juniors. Eu égard à la faiblesse de cette population, est-il prévu de modifier les grilles de qualifications ?

Gilles Sézional rappelle que nous nous trouvons dans une année de transition. Les grilles de qualifications tiennent compte de la réalité internationale. L'idée est de proposer un modèle pour les

jeunes afin de les faire nager. Un travail est en cours avec le CC Natation Course pour répondre à la déperdition de cette catégorie d'âge. Il faut nous réadapter afin d'arriver à une organisation correcte des championnats jeunes et juniors et permettre à nos licenciés de revenir à la compétition.

Marc Deberghes alerte sur le nombre de nageurs concernés : si Pau devait compter entre 200 et 300 nageurs sur 6 jours en raison des nouvelles grilles de qualification, la ville pourrait se retirer de cette organisation en raison du peu de compétiteurs.

### ***6.2 – Lieux à pourvoir***

Reste à pourvoir pour 2022 le lieu des Championnats de France 25m Natation Course du 10 au 13 novembre 2022. Un appel à candidature paraîtra dans les prochains jours sur le site fédéral.

Les candidatures pour 2023 peuvent également d'ores et déjà être adressées à la Fédération à l'attention de Magali Tapret.

L'ordre du jour étant épuisé, Philippe Briout clôt les débats de ce Conseil des Territoires qu'il juge une nouvelle fois très positif et qui confirme une nouvelle fois les orientations de la politique sportive fédérale.

Les débats sont clos à 16h00.

**La Secrétaire Générale**  
Dominique CUPILLARD

**Le Président**  
Gilles SEZIONALE



## **Conseil des territoires**

16 mars 2022

# Candidatures

**101 candidatures**

Toutes les disciplines via les formulaires en ligne

Dossiers envoyés par mail

12 CNHAN de natation ajoutés automatiquement pour l'accèsion nationale



# Candidatures

## 101 candidatures

Premières analyses techniques prévoient la reconnaissance de 77 structures

Instruction montre une répartition cohérente en fonction des projections

### Prochaine étape

Faire un point avec les président de ligue

- Partager vos avis
- Partager nos arguments

Merci de prévoir un créneau de 10/30mn lundi ou mardi ;-)



Densité par territoire au regard des sportifs listés

Rentre aussi en compte pour la répartition :

- La taille du territoire
- Le nombre de clubs
- Les structures existantes
- Les résultats

|                     |
|---------------------|
| PACA                |
| Grand Est           |
| IDF                 |
| Occitanie           |
| AURA                |
| Hauts de France     |
| Pays de loire       |
| Nouvelle Aquitaine  |
| Bretagne            |
| BFC                 |
| Réunion             |
| Normandie           |
| Centre Val de loire |
| Corse               |
| Martinique          |
| Nouvelle Cal        |
| Polynésie           |
| Guadeloupe          |



# Candidatures

**101 candidatures**

34 CAF Natation

9 CAF Natation Artistique

7 CAF Water-Polo

2 CAF Plongeon



# Candidatures

**101 candidatures**

4 CNAHN Natation Artistique

1 CNAHN Plongeon

7 CNAHN Water-Polo (Nv dispositif pilotage EDF jeunes)

12 CNAHN Natation (dispositif d'accession nationale - Liste 100)



# Candidatures

**101 candidatures**

1 CNR Natation Artistique



# Calendrier

## - Semaine dernière :

ANALYSE des dossiers par les membres de la DTN, recherche de compléments d'informations

## - Cette semaine :

Instruction des dossiers DTN, premiers arbitrages sur les dossiers et les volumes/territoire

## - semaine du 21 :

Partage avec les ligues et décisions DTN  
Premières négociations avec ANS

## - semaine du 28 :

Validation ANS et publication PSQS

## - début avril :

Les sportifs candidatent pour sept 2022 (menus déroulant de PSQS mis à jour).

